

Boucaniers : Aventuriers qui chassaient le bœuf sauvage aux Antilles pour fumer la viande ou pour faire le commerce de peaux. Ils s'allièrent ensuite aux flibustiers et semèrent la terreur dans les Caraïbes.

Boute-feu : [fonction sur un navire] Marin chargé de l'artillerie.

Cambusier : [fonction sur un navire] Marin chargé de la maintenance des réserves.

Capitaine : [fonction sur un navire] Le capitaine est le chef militaire d'un vaisseau, responsable de l'équipage et de leurs actes. Mais égal à chaque homme de son navire.

Chasse-partie : Code de conduite et charte entre l'ensemble d'un équipage corsaire ou pirate concernant les règles, la destination ou encore les primes.

Code : ... de la piraterie. Voir Chasse-Partie.

Commerce triangulaire : On charge des esclaves en Afrique, on les vend dans les Amériques, on charge les denrées et l'or des exploitations qu'on amène en Europe. Etc.

Compagnies des Indes occidentales : Compagnie maritime qui gère le commerce entre une métropole et ses colonies. Parfois très puissantes.

Comptoir : Établissement de commerce, de banque, etc. fondé jadis par une nation ou par des particuliers dans les pays éloignés.

Contrebande : Commerce parallèle effectué en violation des lois et règlements établissant un monopole d'État.

Corsaire : marins, marchands, qui en temps de guerre, reçoivent l'autorisation, via la lettre de marque, d'attaquer tout vaisseau ennemi et d'appliquer la loi martiale.

Denrées : Dans les Antilles, le sucre, le tabac, le coton, l'or et l'argent sont les principales exploitations.

Flibustiers : Pirates et bandits exerçant leurs rapines dans la mer des Antilles.

Flotte du Ponant : Flotte navale de guerre du Royaume de France.

Frère de la Côte : Association de flibustiers et de boucaniers installés à Tortuga. Une sorte de fraternité avec son code d'honneur et son assemblée constitutive

réunissant les plus grands capitaines pour le débat et la prise de décisions importantes. Lors de l'assemblée, ils doivent apporter leur pièce de huit, symbole de pouvoir.

Gabier : [fonction sur un navire] Marin d'élite ayant pour attribution la disposition et le maniement des voiles, des hunes, et de l'ancre.

Gouverneur : Le plus haut représentant du pouvoir continentale dans les îles. A la fois responsable politique et juridique. Il avait le pouvoir de gracier les condamnés, de réhabiliter les forbans et d'offrir des lettres de marques.

Huguenots : Nom donné aux protestants français. Nombreux furent ceux qui fuirent au-delà des Océans pour coloniser le Nouveau-Monde.

Jolly Roger : C'est le pavillon des pirates et des corsaires, draps noirs et tête de mort surmontant deux tibias, que les forbans hissaient à la vue d'une proie.

Jurons : Gueux de la mer ; Morbleu, Palsembleu, Cul rouge, Bois d'ébène, rat de cale, Marin d'eau douce, écrevisse de rempart, Boit-sans-soif, capon, gibier de potence, forban, ruffian ...

La Couronne : Terme générique qui signifie le pouvoir continental (le roi et le gouvernement anglais).

La presse : Enrôlement de force de mousques sur des bateaux.

Lettre de marques : ou lettre de course. C'est une lettre d'un souverain permettant à un capitaine et à son équipage de rechercher, attaquer, saisir et détruire le navire ou les équipements d'une nation adverse dans les eaux territoriales. Le détenteur accède au statut de corsaire.

Mousse : [fonction sur un navire] Jeune matelot-apprenti s'occupant généralement des tâches subalternes (nettoyer le pont).

Pièce de huit : C'est un objet qui permet de s'identifier comme un des Seigneurs des Pirates de l'assemblée constitutive des Frère de la Côte. Chacun en possède un et doit le présenter au début de l'assemblée permettant de prouver son statut et d'avoir le droit à la parole. Il s'agit principalement d'objets quelconques représentant le capitaine.

Port Royal : Capitale de la Jamaïque anglaise dans les Caraïbes et siège du gouverneur. Repère de forbans en tout genre, centre de commerce et des cultures.

Pourparler : Entretien préalable à la conclusion d'une entente, d'un traité ou en vue de régler une affaire. Dans le code de la piraterie : demande d'être épargné et amené au Capitaine afin de pouvoir s'expliquer.

Quartier-Maitre : [fonction sur un navire] Dit Bosco. Sous-officier ayant la charge d'une équipe entière sur un vaisseau, chargé des tours de rôle, des consignes, de la gestion des conflits.

Royal Navy : Flotte navale de guerre du Royaume de Grande-Bretagne.

Saint-Domingue : Colonie française, centre principal du commerce et de la flotte militaire dans les Antilles françaises. Siège du gouverneur.

Scorbut : Maladie contractée généralement sur les bateaux lors de long voyage par carence en vitamine C, caractérisée par des hémorragies et une mort lente et certaine.

Second : [fonction sur un navire] Second après le Capitaine, dont il ne reçoit que ses ordres. Il participe à l'élaboration des stratégies, mais surtout détient un pouvoir politique permettant de soulever des objections auprès du Capitaine voire à l'évincer. Il s'occupe également de la trésorerie.

Timonier : [fonction sur un navire] Homme de barre, maître de la direction du navire.

Tortuga : Île de la Tortue de par sa forme. Repère des pires canailles des mers chaudes. « Royaume » des pirates et des Frère de la Côte. Le Rhum y coule à flot, les hommes retrouvent les plaisirs de la femme, et les bagarres y sont aussi courantes que les mouches.

Traité de Madrid 1670 : Traité entre l'Espagne et l'Angleterre reconnaissant les possessions britanniques sur la mer des Caraïbes et ses îles et garantissant le déplacement libre et sauf des navires. Alliance pour la lutte contre la piraterie.

Tribunal de la Confrérie : Si les Frère de la Côte représente le plus haut pouvoir de la *société pirates* des Caraïbes et des Antilles, le Tribunal de la Confrérie comprend le plus haut représentant de chacune des assemblées des 9 mers. Ensemble ils décident d'alliance face à un ennemi commun, peuvent nommer un roi pour un an

ou édicter des règles martiales exceptionnelles. Jusqu'à présent il n'y a eu que 4 Tribunal.

Hymne des pirates : Hymne international de la grande piraterie, que tout pirate connaît par cœur. <https://www.youtube.com/watch?v=2I1bWFBXwFM>

*Le roi et ses pairs
Ont enfermé la reine,
À bord d'un bateau de plomb.
Nous naviguerons, et par ses pouvoirs
Moi et mes frères vogueront.*

*[refrain] Yo ho sur l'heure
Hissons nos couleurs.
Hissez haut, l'âme des pirates
Jamais ne mourra.
Yo ho quand sonne l'heure
Hissons nos couleurs.
Hissez haut, l'âme des pirates
Jamais ne mourra.*

*Il y a les morts il y a les vivants,
D'autre voguent sur les flots
Grâce aux clés de la cage
Il faut payer le diable
Et prier pour la forme*

[refrain]

*Les morts ne peuvent pas faire voile vers les mystères
Du funèbre océan.
On nous sonne, et soyons forts,
Et rentrons au port.*

[refrain]